

## Les Cahiers des Dix



# Trois-Rivières 1884

Albert Tessier, P.D., M.S.R.C.

Numéro 17, 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080067ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080067ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Tessier, A. (1952). Trois-Rivières 1884. *Les Cahiers des Dix*, (17), 153–168.  
<https://doi.org/10.7202/1080067ar>

# Trois-Rivières 1884

Par ALBERT TESSIER, P.D., M.S.R.C.

La capitale de la Mauricie, 250 ans après sa fondation, dépassait à peine les proportions modestes d'un gros village. Ses 1500 maisons, dont près de 200 étaient inhabitées, abritaient une population de 9,500 habitants. Ses rues étroites et sablonneuses ressemblaient à des sentiers courant entre des rangées de lourdes maisons de pierre à toit normand. Après un sursaut de vitalité qui avait, en trente-deux ans, doublé sa population, Trois-Rivières s'endormait de nouveau.

La création du diocèse des Trois-Rivières, en 1852, et la tardive sollicitude du gouvernement, décidé enfin à rendre le fougueux Saint-Maurice plus bienveillant envers les industriels qui exploitaient les richesses forestières de l'arrière-pays mauricien, avaient soulevé un moment l'enthousiasme des Trifluviens, éblouis par les perspectives de l'ère nouvelle qui s'ouvrait pour la région. Il fallut déchanter. En effet le commerce du bois traversa très vite une crise prolongée. En 1884, la vénérable usine des Forges Saint-Maurice venait d'éteindre définitivement ses feux. La scierie des Baptist, aux Grès, allait aussi fermer ses portes. Du même coup plusieurs centaines de personnes se trouvèrent privées de leur gagne-pain. La cité de Laviolette entra dans une nouvelle période de stagnation qui devait durer jusqu'en 1910. Le recensement de 1901 ne donne qu'un excédent de 685 âmes sur les chiffres de 1881 ! Dix ans plus tard, la situation n'avait guère changé. Mais, à partir de 1910, la ville des Trois-Rivières se réveilla pour de bon et prit la tête du vaste mouvement qui transformait la Mauricie grâce à l'établissement des génératrices et des usines de Grand'Mère, Shawinigan et La Tuque.

Malgré les perspectives peu encourageantes de l'heure, les Trifluviens de 1884 s'efforçaient courageusement de sauver la face. L'Almanach des adresses de cette même année affiche un ton de fierté

locale qui, à distance, nous paraît assez candide. Le panégyriste vante les attractions trifluviennes avec une ferveur méritoire :

« La ville des Trois-Rivières est le siège d'un Évêché catholique. Elle possède une Cathédrale de style gothique qui est regardée comme l'une des plus belles de la Puissance. Le Palais Épiscopal qui vient d'être érigé, et qui est contigu à la Cathédrale, fait l'admiration de tous par son imposante proportion et sa richesse. . .

« Quatre papiers-nouvelles y sont publiés : *Le Constitutionnel* et *La Concorde*, tri-hebdomadaires; *Le Journal des Trois-Rivières*, bi-hebdomadaire, et *Le Clairon*, quotidien. . .

« En face de la Cathédrale et de l'Hôtel-de-Ville se trouve le jardin public auquel on a donné le nom de « Carré Champlain, » et qui est considéré comme l'un des plus beaux du Canada. . .

« Sous le rapport de l'art musical, on peut dire que l'*Union Musicale*, fondée en 1881 sous les auspices de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, a contribué beaucoup à donner une impulsion marquée à cet art d'agrément, et la fanfare qu'elle s'est acquise au prix de grands sacrifices peut aujourd'hui même faire écho dans les bandes d'artistes. . .

« Endroits à visiter : Le plus beau champ de course du Canada, vaste d'un mille . . . Pont superbe sur la rivière Saint-Maurice, Pont de bois le plus long du Canada. . . Chûte Shawinigan, à 24 milles de la Ville, aussi belle sans doute que celle du Niagara. »

Le même Guide nous apprend que les avocats des Trois-Rivières sont au nombre de 37; les notaires publics, 12; les médecins, 9; les arpenteurs, 3; les Banques, 3; les Consulats, 5. Il y avait là les éléments d'une société assez variée. Parmi les personnalités remarquables, signalons : les hon. H.-G. Mailhiot et Arthur Turcotte; MM. J.-N. Bureau, N.-L. Denoncourt, Alfred Desilets, Sévère de Lottinville, P.-N. Martel, Elzéar Gérin, R.-S. Cooke, Arthur Olivier, Nérée Duplessis et H. Dorion, avocats. Aussi T.-E. Normand, P.-B. Dumoulin, notaires, et MM. G.-S. Badeaux et E.-F. Panneton, médecins.

J'emprunte au *Clairon*, le journal quotidien des Trois-Rivières, quelques passages consacrés aux Trifluviens de 1884. L'article est signé Tom, pseudonyme probable de A.-T. Genest, arpenteur :

« Trois-Rivières est le coin du globe où la Foi a établi son quartier général; aussi, faut voir si on est dévot ici; dévot et demi, quoi. Les malheureux hommes qui font l'exception, qui ne prient point ou très peu, sont mariés à des femmes qui prient pour deux. L'ingrat de mari laisse son épouse s'user les genoux à prier, et vous fait son salut, lui, vous gagne le ciel, en fumant sa pipe, que c'est trop drôle de voir cela.

« Les femmes sont belles à Trois-Rivières et les hommes passables. Il y a des jeunes filles qui sont si adorablement et si délicieusement jolies qu'un seul regard, de vous à elles, grise, et qu'un regard d'elles à vous enivre. Avec cela, je m'étonne que les Trifluviens songent à se griser avec d'autre chose que de l'amour.

« Car ils se grisent pour de bon, les malheureux. . . Un vent qui semble imprégné d'alcool souffle à période indéterminée dans les rues de Trois-Rivières . . .

« A Trois-Rivières, on est très hospitalier; les étrangers y sont reçus à bras ouverts, et quand ils nous quittent, ils sont enchantés de l'accueil qui leur a été fait. Je le crois bien, tout est pour eux : politesse, confiance illimitée et patronage; tellement qu'il ne reste plus rien pour les enfants de la ville, qu'on laisse ou végéter ou s'expatrier. Un enfant de Trois-Rivières qui se sent du talent, qui se sent des capacités, a besoin, pour réussir, de cacher ce qu'il vaut. On voit d'un oeil inquiet sa marche ascendante. . . Il a beau se faire humble et petit, demander pardon à ses concitoyens du talent qui bout dans lui, rien n'y fait; il faut qu'il s'éloigne ou qu'il n'essaie point de dépasser le niveau commun. C'est déplorable, mais c'est vrai. »

La citation est longue, mais elle ne manque pas de saveur, surtout quand on sait qu'elle est tirée du numéro spécial du 250<sup>e</sup> anniversaire des Trois-Rivières.

Le patriotisme des Trifluviens de 1884 ne versait pas dans la grandiloquence ni l'auto-encensement ! Dans le même numéro, Chambriol, que Benjamin Sulte croit être aussi A.-T. Genest, laisse percer plus d'optimisme :

« Je ne puis me décider à croire que la destinée de Trois-Rivières soit de fournir des hommes aux autres cités, sans jamais en garder pour elle. Tout me dit qu'avant même qu'il soit longtemps, la physionomie, les allures de la ville vont changer, qu'il va s'établir un courant qui étonnera par son impétuosité et sa constance, courant qui, une fois parti, ne s'arrêtera plus, courant de commerce, d'industrie, de progrès, courant bienfaisant qui fera de notre petite ville une rivale de ses grandes soeurs plus jeunes. »

Ces prévisions optimistes étaient de mise en l'année qui marquait le 250<sup>e</sup> anniversaire de fondation du poste des Trois-Rivières. Les Trifluviens eurent du moins le mérite de signaler cet événement par des démonstrations populaires et par la mise en train d'un projet de monument à Laviolette. L'humble bourg de 10,000 âmes donnait une leçon de patriotisme aux autres cités plus peuplées du Saint-Laurent. Montréal, riche de 140,000 habitants, n'honorera ses fondateurs que dix ans plus tard : Monument aux pionniers, place d'Youville (1894), et Monument Maisonneuve (1895). Québec, la Ville-Mère, avait une population de 62,000 âmes en 1881; les Québécois ne statufièrent Champlain qu'en 1898.

Les Trifluviens prirent donc figure de précurseurs dans l'expression de la fidélité aux ancêtres. Il faut dire que l'initiative de ce geste n'était pas d'inspiration purement locale. Le mérite en revient presque exclusivement à un concitoyen parti des Trois-Rivières depuis 1866, Benjamin Sulte.

Benjamin Sulte n'avait pas attendu le 250<sup>e</sup> anniversaire de sa ville natale pour s'intéresser au passé trifluvien. Depuis une vingtaine d'années, il s'était fait le propagandiste enthousiaste de sa région : articles de revues, de journaux, conférences, correspondance, tout lui était occasion de rappeler les faits et gestes des Trifluviens d'autre-

fois. En 1870, il publia la première livraison de son *Histoire des Trois-Rivières*, dédiée « A Sa Grandeur Mgr Laflèche, Evêque d'Anthédon, en témoignage de respect et de reconnaissance. » L'indifférence du public l'empêcha de poursuivre son oeuvre; la vente ne remboursa que le tiers des frais de publication. En 1879, il publia toutefois une suite intitulée *Chronique trifluvienne*. Enfin, en 1881, croyant que les images auraient plus de vogue, il donna, en édition limitée à 150 exemplaires, un *Album de l'Histoire des Trois-Rivières*. Aux approches de 1884, il alerta l'opinion trifluvienne et invita ses concitoyens à célébrer dignement le 250<sup>e</sup> anniversaire de leur ville.

Cette fois il fut écouté. Les Trifluviens se mirent en branle. L'Almanach des adresses annonça ainsi l'événement : « Le 4 juillet prochain, la ville célébrera le 250<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, à laquelle époque on a aussi renvoyé la célébration de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, et l'on dit qu'à cette occasion, notre belle rue des Champs, qui a pris son nom dans sa verdure primitive, retrouvera la violette dans son avenue, car elle portera le nom d'« Avenue Laviolette », en l'honneur du fondateur de la Cité trifluvienne. »

Comme il pouvait s'y attendre, Sulte fut mis à contribution de toutes les manières imaginables. On s'adressa à lui pour obtenir des renseignements, des suggestions, des octrois, des prêts de drapeaux, de canons, etc. . .

Dans le dossier gracieusement mis à ma disposition par Gérard Malchelosse, héritier spirituel de Benjamin Sulte, on trouve quelques lettres des organisateurs.

Le 18 mai 1884, J.-F.-V. Bureau écrit :

« Mon cher Sulte,

« Nous célébrons le 4 juillet, 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de 3-R., suivant l'idée que tu as émise depuis plusieurs années. Nous voulons faire les choses en grand. Nous changeons le nom de la Rue des Champs en celui « Avenue Laviolette ». Nous érigerons une statue ou une colonne à Laviolette sur le terrain du collège.

« Envoie tes notes sur Laviolette et sur la Rue des Champs.

« Nous voudrions aussi tirer du canon ce jour-là. Tu sais comme moi que les armes de guerre manquent complètement. Nous n'avons que le canon qui a fait un bleu à Panneton et qui a enlevé un oeil à ce pauvre Jacques Turner.

« Il faut que le ministre de la Milice nous fournisse une batterie de 4 canons, soit de Québec ou de Montréal, pour le 3 juillet au soir et le 4 toute la journée. . . »

Benjamin Sulte était d'une générosité proverbiale; ses notes d'histoire étaient à la disposition de tous ceux qui désiraient les utiliser. Il se hâta de fournir au Comité trifluvien les renseignements désirés. Mais, aux Trois-Rivières, on semblait moins pressé. Une lettre du 11 juin, de Georges Balcer, laisse entendre qu'il n'y a pas encore beaucoup de travail d'exécuté :

« Mon cher ami Sulte,

« Le 250e anniversaire de 3-R. approche. Comme d'habitude l'organisation de la fête a été remise de jour en jour et maintenant on se culbute. . .

« Maintenant, voici ce que nous attendons de toi.

« De nous envoyer immédiatement les Noms et Prénoms de La Violette, son blason, s'il y en a, ou sa devise et les dates et faits historiques qui le concernent.

« Même chose pour Jacques Cartier et pour Champlain.

« Noms, blasons, devises des gouverneurs de 3-R. par ordre chronologique et importance historique.

« Dito pour tous personnages ayant mérité de 3-Rivières.

« D'autres détails ayant rapport à la célébration du jour et suggestions que tu trouveras bon de nous communiquer.

« .....

« Ensuite, vu notre pauvreté proverbiale, nous te conjurons de fouiller tous les recoins d'Ottawa et à la rigueur de dévaliser le gouvernement pour nous obtenir des Pavillons surtout. Nous ne saurons en avoir trop.

« Je suppose que d'autres comités te bombarderont — d'autres misères. Dis-moi quel jour tu arriveras à 3-R.

« En attendant une réponse immédiate sur tous ces points, et à la hâte,

« Tout à toi,

« GEORGES BALCER »

Une réponse immédiate. . . sur tous ces points ! Les Trifluviens avaient une haute idée de la puissance et de la rapidité de travail de Benjamin Sulte. Ils auraient pu trouver eux-mêmes une bonne partie des renseignements demandés en consultant les livres et les articles de l'historiographe des Trois-Rivières, mais il leur paraissait plus simple et plus facile de taxer directement la source. Sulte grogna peut-être un peu, mais, comme d'habitude, il s'exécuta.

Le 20 juin, J.-F.-V. Bureau revient à la charge au sujet de la batterie demandée :

« Mon cher Benjamin,

« Je n'ai pas encore entendu le son de tes canons. J'attends toujours une réponse à la demande que je t'ai faite.

« Ce n'est pas pour rire, 3-Rivières réclame trois ou quatre canons pour faire raisonner (sic) les rues où de Laviolette débarqua nos ancêtres.

« Il y a un précédent. Nous avons eu une batterie ici lorsque le Prince de Galles est passé.

« Fais un appel surhumain, s'il le faut, auprès de ton ministre pour nous obtenir cette demande.

« . . . Si tes occupations te le permettent, je t'offre un nid chez moi pour tout le temps de la fête, qui sera belle, « No 37, Avenue de Laviolette. »

« Une réponse, le temps presse.

« Tout à toi,

« J.-F.-V. BUREAU »



« Si tes occupations te le permettent. . . » Le 20 juin, juste deux semaines avant les fêtes trifluviennes, la présence de Sulte restait incertaine. Pour une raison très simple, mais fort surprenante : non seulement on ne l'avait pas mis au programme, mais on ne l'avait pas même invité.

Il semble bien que Mgr Laflèche ne désirait pas la présence de Sulte. Pas pour des motifs personnels : il devait avoir pour ce travailleur passionné, pour ce Trifluvien ardent, beaucoup de respect et d'estime. Mais, lorsque l'intégrité doctrinale était en jeu, plus rien ne comptait aux yeux du grand Évêque. Or, à cette époque, Sulte faisait scandale dans les milieux ultramontains. Son *Histoire des Canadiens-Français*, alors en cours de publication, n'était pas tendre pour les Jésuites ni pour Mgr de Laval. L'historien reprochait aux écrivains antérieurs d'avoir faussé, consciemment ou non, la vérité :

« L'histoire du Canada, dit Sulte, a été écrite par trois classes d'hommes : les Français qui n'ont voulu y voir que les intérêts français; les religieux, qui se sont extasiés sur les missions; et les laïques, effrayés par la menace des censures ecclésiastiques. Nous qui ne sommes ni Français de France, ni prêtre, et qui ne craignons pas les censures ecclésiastiques, nous écrivons la vérité. » (Cité par J.-C. Taché, dans *Les Histoires de M. Sulte*, p. 3)

Sulte s'attendait, tout le premier, à des réactions. Il aimait à stimuler les gens, à les réveiller en les indignant ! Les protestations vinrent de diverses sources : Thomas Chapais, le Cercle Catholique de Québec, E.-L. de Bellefeuille, P.-B. Mignault, Damase Bélanger, l'Institut Saint-Louis de Québec, etc. Dans *La Minerve*, J.-C. Taché secoua assez rudement l'historien. En 1883, il réunit ses articles dans une brochure intitulée : *Les Histoires de M. Sulte, Protestation*, par J.-C. Taché. *Se vend au profit des missions sauvages.*

Cette polémique était encore toute chaude. Même s'il n'avait pas jugé nécessaire de protester publiquement, Mgr Laflèche avait certainement désavoué les positions historiques de Benjamin Sulte à

l'égard des Jésuites et de Mgr de Laval. Non sans raison d'ailleurs. L'Evêque des Trois-Rivières n'admettait jamais de compromissions lorsque la pure doctrine catholique et la vérité lui semblaient en cause. Malgré tous ses titres et tous ses mérites, Sulte ne semble pas avoir trouvé grâce devant l'inflexible prélat qui prévint officieusement les organisateurs que sa présence paraîtrait inconvenante. Il y eut peut-être aussi des influences politiques qui jouèrent.

Sulte reçut cependant une lettre officielle du président du Comité d'Invitation, F.-X. Bellefeuille. Elle est datée du 21 juin. Mais, sur la liste des invités, son nom n'apparut pas. Les difficultés que soulevait la participation de Sulte avaient vite transpiré à l'extérieur. A Montréal, des amis mirent l'historien au courant de ce qui se passait dans sa petite ville. Il rebroussa chemin, bouillonnant d'indignation.

Sulte était beau joueur. Il donnait des coups et il savait encaisser les ripostes. Il y avait du mousquetaire en lui. Toutefois il accepta mal, et on le comprend, de se voir évincé des fêtes dont il avait été le promoteur, l'inspirateur, et, sur bien des points, l'organisateur.

Les Trifluviens se réjouirent sans lui. Les célébrations durèrent trois jours. Le 3 juillet, il y eut courses de chevaux et de chaloupes. Le 4, dès 5 heures, la ville s'éveilla au son de toutes les cloches d'églises et de chapelles. . . et de 21 coups de canon. Jadis les journées commençaient de bonne heure ! La grise petite ville avait revêtu de brillantes parures. « Le Platon, écrit *le Journal des Trois-Rivières*, était entouré d'une véritable guirlande de trophées, d'écussons, de drapeaux et de festons de verdure. » Très tôt, une foule joyeuse anima les rues. Aux citadins étaient venus se joindre beaucoup de visiteurs. Les brillants uniformes militaires d'un détachement d'artillerie venu de Québec et ceux des corps de musique du *8e bataillon* et de la *Batterie A*, ainsi que les costumes des « divers clubs de jeux athlétiques » ajoutaient encore au coloris et à la variété des habits de la population.

A 8 heures 30, une messe solennelle fut chantée par Messire C.-O. Caron, vicaire général. Mgr Laflèche donna le sermon de circonstance, « chef-d'oeuvre d'éloquence digne des chaires de Notre-Dame de Paris, » commente *le Constitutionnel*. Il parla de la mission religieuse du peuple canadien-français, dénonça les erreurs susceptibles de la compromettre et rappela à la foule qu'il fallait, pour sauvegarder l'existence nationale, maintenir l'union avec le clergé et suivre ses enseignements ainsi que ceux des ancêtres.

A midi, les canons empruntés tonnèrent 101 fois, pour saluer la reine, dont le portrait figurait en bonne place avec celui de sir Hector Langevin. Puis, « au bocage Hart, en arrière du Séminaire, » des parties de crosse et de balle captivèrent l'attention de quelques milliers de spectateurs. A 5 heures, Mgr Laflèche, accompagné d'une garde d'honneur et de son clergé, se rendit bénir l'inscription qui transformait la rue des Champs en Avenue Laviolette.

De là, le cortège se dirigea vers le Platon, où le prélat procéda à la bénédiction de la première pierre du futur Monument Laviolette. Cette cérémonie fut ponctuée, comme il convient, de quelques discours. Mgr Laflèche prononça une brillante allocution, suivie des discours de sir Hector Langevin, du Dr Ross, premier ministre de la province, et de l'hon. J. Blanchette, ministre. Mise en appétit, la foule réclamait l'hon. L.-O. Taillon, « lorsque J.-F.-V. Bureau, écrit *le Constitutionnel* du 9 juillet, eut le mauvais goût, pour ne pas dire la grossièreté, de monter sur l'estrade alors et de dire à la foule que c'était assez. . . qu'il fallait laisser du temps pour jouer de la fourchette et pour l'illumination. » D'où il appert que le souci d'exalter les ancêtres n'était pas l'unique sentiment qui flottait dans l'air tri-fluvien de cette époque. . . Après cet incident bénin, la foule put savourer les splendeurs de « la grande illumination générale et feu d'artifice par toute la ville avec arches et tableaux. » Et la vie continua. . .

L'absence de Sulte avait été remarquée. Des journaux de l'extérieur posèrent des questions. Aux Trois-Rivières, on se défendit

en publiant la lettre d'invitation du 21 juin et la réponse affirmative de Sulte :

« Ottawa, 30 juin 1884.

« F.-X. Bellefeuille, Ecr.,  
« Président du Comité d'Invitation,  
« Trois-Rivières.

« Monsieur,

« Il va sans dire que j'accepte l'invitation de célébrer avec vous le 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation des Trois-Rivières, et je vous en remercie de tout coeur. Le Comité m'honore beaucoup en pensant à moi en cette circonstance mémorable. Mon dessein était tout arrêté de me rendre aux Trois-Rivières pour les fêtes du 4 juillet : j'ai double raison à présent de faire le voyage, et j'aurai le plaisir de vous serrer la main comme mon président et comme ancien et constant ami.

« Avec mille saluts,

« BENJAMIN SULTE »

Comme *L'Electeur* et *La Patrie* avaient reproché aux Trifluviens de n'avoir pas invité Sulte, la réplique du *Clairon* semblait exonérer les organisateurs du blâme d'oubli ou d'ingratitude. Sulte pris médiocrement cette façon de se justifier. Le 17 juillet, il écrit à M. Aubé, du *Clairon* :

« Cher monsieur Aubé,

« Si je ne vous savais pas étranger aux manigances des Trifluviens qui m'injurient par le temps qui court, votre lettre resterait sans réponse. Voici, en peu de mots, la clef de toute l'affaire.

« 1o — J'ai rendu au Comité de la célébration tous les services qu'il m'a demandés, et le nombre n'en était pas mince.

« 2o — Le Comité m'a adressé une invitation des plus officielles. Je l'ai acceptée.

- « 30 — A Montréal, certaines paroles tombées dans mon oreille m'ont fait comprendre que mon invitation avait créé des mécontentements.
- « 40 — Rendu à Ottawa, j'ai vu que mon nom ne figurait pas dans la liste publique des invités. J'ai envoyé au Comité une lettre d'excuse, ne sachant encore qui blâmer et ne voulant pas me fâcher plus que la chose pouvait le mériter. En ce moment je savais que Mgr Laflèche s'était mêlé de l'affaire. On m'avait invité en cachette !!!
- « 50 — Après la fête, j'ai su au certain que l'évêque avait dicté sa volonté au Comité. Or, figurez-vous ma position si je m'étais trouvé à la fête sans savoir qu'on me préparait des avanies.
- « 60 — Les journaux ont remarqué par les listes d'invitation publiées que je n'en étais pas. *Le Clairon* a dit que j'avais été invité « comme tous les enfants des Trois-Rivières » et ce même *Clairon* publie une lettre montrant, au contraire, que j'ai été invité spécialement. Tout est fourbe là-dedans.

« Les Trifluviens ont commencé par me faire une politesse, mais, lâches comme ils l'ont toujours été, ils ont eu peur de mon ennemi, et ils veulent faire croire au monde du dehors que leur conduite a été régulière.

« Jamais la race des quémandeurs des Trois-Rivières ne me verra prendre ses intérêts.

« Mille bonjours,

« BENJAMIN SULTE »

La mauvaise humeur de Sulte était justifiable. Elle persista assez longtemps. Dans l'abondante correspondance qu'il entretenait avec sa cousine, Mère Marguerite-Marie, Ursuline aux Trois-Rivières, Sulte décoche périodiquement à ses concitoyens des traits acérés. En voici quelques échantillons, dans le meilleur style :

« Les Trifluviens n'ont jamais été que des cocos. Leur ignorance est complète. Je n'ai pas connu les Trifluviennes, mais les hommes, oh ! hélas ! la ! hola ! ils sont bons à jouer aux cartes et à boire du gin. » (1886)

« Comme la population des Trois-Rivières est trop abrutie pour souscrire à un livre qui raconterait l'histoire de cette ville, je n'hésite pas à publier le fruit de mes recherches chaque fois qu'on me le demande. C'est ainsi que dans les journaux et revues en dehors des Trois-Rivières j'ai imprimé à peu près 800 pages par fragments. Il me reste de quoi faire 500 pages. . . Copiez tout ce qui vous conviendra dans ce fatras. . . Mon but est de sauver du naufrage les restes du passé. . . Les Trifluviens sont tels qu'ils étaient il y a trente ans : ivrognes, joueurs de cartes et ennemis des livres. Changeons de guitare ! » (25 octobre 1887)

Il ne faut pas prendre au tragique ces explosions verbales de mauvaise humeur. Au fond, Sulte continuait d'aimer les Trifluviens. Il aurait tant voulu les stimuler, les éveiller. « Ces gens-là (les Trifluviens) ne marchent que sous le fouet. » Il pensait un peu la même chose du reste de ses compatriotes et il employait les mêmes procédés pour leur faire donner meilleur rendement : « Ces grendins-là (les Canadiens français) sont pleins de talents. . . et de paresse. Je leur mets le feu sur la peau sans miséricorde, en toutes occasions; ils rient et finissent par se remuer. Ils n'ont que cela à faire, se remuer un peu pour éclipser les Anglais. » (Lettre du 26 mai 1888)

Cette façon d'aimer peut n'être pas du goût de tout le monde; elle n'en est pas pour cela moins méritoire ni moins efficace. Sulte savait par expérience qu'il faut lutter et travailler pour bâtir une vie ou une race. « Quand on commence à l'âge de dix ans à gagner sa vie, sans aucune protection que sa volonté et son courage, écrivait-il, que l'on a été cinquante ans, chiffre rond, sans rester une semaine inactif, on est très peu canadien-français, car ce terme signifie presque toujours un sujet raté, un fruit sec, un bon à rien, un plaignard, un ombrageux, un patriote, un fanatique. » Ce texte devait fournir à

un caricaturiste l'occasion de faire un calembour facile : «**BENJAM INSULTE SON PAYS. . .** » Ceux qui ne lisent pas entre les lignes peuvent tirer semblable conclusion. En fait, même dans ces explosions c'est l'amour des siens qui secoue l'âme de Sulte.

Dans une lettre adressée à Messire Louis Richard, le 15 avril 1880, on retrouve le même thème. . . en termes plus nuancés :

« Nous périssons parce que nous ne voulons pas nous sauver. La langue est sacrifiée partout. Il en résulte un état de choses déplorable. Nos journaux ne font que se déchirer les uns les autres; ils ne prêchent presque jamais rien de pratique, de vraiment national. Les yeux du peuple ne sont ouverts que sur les lâchetés de la classe instruite et de ceux qui les représentent au Parlement. Tout notre patriotisme est en parole. Celui des Anglais est en action. Il y aurait un volume à écrire là-dessus. »

A l'égard des Trifluviens comme avec le reste de ses compatriotes, Sulte tient la même attitude : sévérités excessives, sans cesse contredites par des actes généreux, par des services de tout genre. Le regrettable incident de 1884 n'empêcha pas Benjamin Sulte de se mettre à la disposition du sculpteur Hébert à qui on avait confié l'exécution du monument Laviolette. Sulte lui fournit tous les renseignements désirés, il accepta même de poser comme modèle, de sorte que c'est Sulte qui fut glorifié en même temps que Laviolette ! Ainsi se trouvait réalisé le voeu émis par *Paris-Canada*, en 1884 : « Nous espérons bien qu'on n'a pas oublié de dessiner, sur un des reliefs du piédestal, la figure du fidèle historien de la troisième ville de la province de Québec, M. Sulte. Son rôle est presque aussi considérable que celui de Laviolette; si celui-ci a fondé la ville, M. Sulte a écrit son histoire, une histoire animée, anecdotique, pittoresque, intarissable. »

Le monument Sulte-Laviolette fut dévoilé le 13 juillet 1886. Sulte s'abstint, malgré une invitation amicale du secrétaire du Comité, Thomas Desaulniers. Il s'en expliqua en ces termes :

« Mon cher Thomas,

« L'invitation du 4 juillet 1884 a été précédée et suivie de choses si désagréables pour moi que j'ai pris la résolution de ne plus m'occuper de ce qui se passe aux Trois-Rivières, et, depuis cette date, j'ai laissé sans réponse plus de cinquante lettres par lesquelles des Trifluviens me demandaient des services.

« Je fais exception pour mes amis personnels, lorsqu'ils m'écrivent sur des sujets intimes. Tu es de ceux-là, mais le sujet n'est pas intime. Donc, n'en parlons pas.

« Amicalement à toi,

« BENJAMIN SULTE »

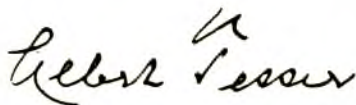
La plaie était encore trop vive. Un peu plus tard, il acceptera en principe de rédiger un manuel d'histoire trifluviennne, à la demande de Mère Marguerite-Marie, sa cousine. Le projet n'eut pas de suite pour des raisons que j'ignore.

Sulte vécut assez longtemps pour découvrir que les Trifluviens finiraient par reconnaître ses mérites et ses services. En 1917, le conseil de ville orna ses murs d'un portrait. Sulte commente ainsi l'événement dans une lettre à Mère Marguerite-Marie : « Tout ce que j'ai désiré obtenir des Trifluviens c'était de me comprendre — et là-dessus je n'avais aucune certitude vu l'apathie de leur presse . . . elle a l'air parfaitement indifférente à l'histoire de sa ville. Et voici mon portrait à l'Hôtel de Ville ! Ceci m'a causé autant de surprise que si le shah de Perse m'envoyait une bague ou un plumet. » (27 novembre 1917)

Ce n'était qu'un commencement de réparation. En 1930, la Commission des Sites et Monuments historiques fit apposer une plaque sur la façade de l'Hôtel de Ville. Lors du Troisième centenaire des Trois-Rivières, en 1934, Benjamin Sulte eut son monument en bronze. En 1941, à l'occasion du centenaire de naissance de l'historien des Trois-Rivières, une autre plaque commémorative fut posée à l'Hôtel de Ville et des démonstrations scolaires révélèrent aux jeunes



les leçons de travail et d'énergie qui se dégagent de la carrière d'un homme qu'on peut citer comme modèle de patriotisme agissant.

A handwritten signature in cursive script, reading "Albert Tessier". The signature is written in dark ink on a white background.

### BIBLIOGRAPHIE

Dossier du 250e anniversaire des Trois-Rivières, collection Benjamin Sulte. Communiqué par Gérard Malchelosse.

Dossier Benjamin Sulte; collection Albert Tessier.

*Almanach des adresses, GUIDE de la Cité et du Diocèse des Trois-Rivières* (1884). N. Marchand, éditeur-proprétaire.

Correspondance Sulte, Mère Marguerite-Marie; archives des Ursulines des Trois-Rivières.

*Le Journal des Trois-Rivières et Le Constitutionnel*; archives du Séminaire des Trois-Rivières.